



# LA COOPÉRATION SUISSE AU MALI



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Direction du développement  
et de la coopération DDC**



## EDUCATION & FORMATION PROFESSIONNELLE

Programme d'Appui à la Formation Professionnelle <b>PAFP 4</b>	3
Programme d'Appui à la Décentralisation de l'Education <b>PADE 5</b>	4
Programme d'Appui à l'Education non formelle <b>PENF 2</b>	5



## DÉVELOPPEMENT RURAL & SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Programme de Soutien aux Economies Locales du Delta intérieur du Niger <b>PSEL-DELTA</b>	6
Programme de soutien au renforcement du dispositif national de Sécurité alimentaire <b>PRESA</b>	7
Programme de Développement économique local et de Sécurité alimentaire dans le cercle de Koutiala <b>PDSU</b>	8
Programme d'Appui aux Filières Agropastorales de Sikasso <b>PAFA</b>	9
Accompagnement des Organisations Paysannes et développement de systèmes de marchés durables <b>OPF</b>	10



## GOUVERNANCE ET PAIX

Programme Partenariats pour l'exercice d'une Gouvernance appropriée <b>PEGA 5</b>	11
Programme d'appui aux communes urbaines du Mali <b>PACUM</b>	12
Appui à la citoyenneté dans le cycle électoral malien	13



## PROGRAMME DE POLITIQUE DE PAIX DE LA SUISSE



## THÉMATIQUE GENRE



## THÉMATIQUE JEUNESSE



## AIDE HUMANITAIRE

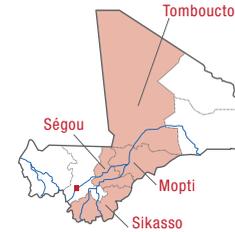


## APPUI BUDGÉTAIRE SECTORIEL DÉCENTRALISÉ (ABS-D) 22



## EDUCATION & FORMATION PROFESSIONNELLE

### Programme d'Appui à la Formation Professionnelle **PAFP 4**



**MANDATAIRE :**  
Swisscontact

**BÉNÉFICIAIRES :**

- 40 000 personnes
- 4 Conseils régionaux
- Les opérateurs de formation
- Les organisations professionnelles

**BUDGET :**  
11,2 milliards de Fcfa

**DURÉE :**  
Du 01.01.14 au  
30.06.2019



### POURQUOI UN TEL PROGRAMME ?

300 000 jeunes maliens arrivent chaque année sur le marché du travail sans compétences. Ce manque de qualification résulte du fait que les offres de formation ne s'adaptent pas aux opportunités du marché ; encore moins au secteur productif. C'est le cas des régions de Sikasso, de Mopti, de Tombouctou, de Ségou où la majorité des actifs sont des jeunes ruraux et analphabètes. Face à ce constat, la Suisse et le Danemark au travers d'un partenariat stratégique cofinancent le programme d'appui à la formation professionnelle.

### OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

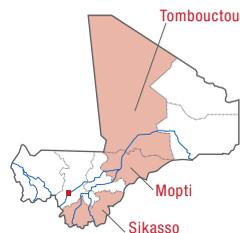
Ce programme vise à former 40'000 jeunes et femmes dans les secteurs de l'agriculture et de l'artisanat rural dans ces quatre régions et à Bamako.

### LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Les formations s'adressent en particulier aux femmes, aux jeunes ainsi qu'à toute personne en manque de qualification. Afin de garantir une large participation des femmes, les calendriers des formations s'adaptent à leur emploi du temps. Dans le but de réduire tout risque d'abandon lié à l'accessibilité des lieux de formation, les formations se tiennent dans des zones de concentration des apprenants.

Elles portent sur les métiers de la production et contribuent à améliorer l'exploitation des aménagements hydro agricoles, des bas-fonds rizicoles et des périmètres maraîchers et la commercialisation des produits issus de l'agriculture.

Aussi, grâce à ce programme, les 36 000 personnes, parmi les 40'000 bénéficiaires, qui travaillent déjà dans les domaines du maraîchage, de la transformation agricole, de l'aviculture traditionnelle et de la riziculture seront plus performantes. Elles verront leurs revenus augmenter d'au moins 20 %. Environ 8'000 jeunes formés sans emplois seront également insérés. Par ailleurs, pour assurer le lien entre les formations et les emplois, le programme fait appel à l'ensemble des acteurs publics et privés de la formation professionnelle : conseils régionaux, centres de formation et organisations professionnelles.



### POURQUOI UN TEL PROGRAMME ?

Dans un contexte d'insécurité, où plusieurs écoles sont fermées au centre et au nord du Mali, offrir une éducation de base de qualité, équitable et inclusive est l'objectif du programme d'appui à la décentralisation de l'éducation. Cette cinquième et dernière phase du Programme au niveau des régions de Mopti, Tombouctou et Sikasso, vise à consolider les acquis des phases précédentes et permettre à plus de 800 000 enfants d'accéder à l'école avec le renforcement des capacités des collectivités territoriales, des services techniques et des communautés en vue de la pérennisation et de l'autonomisation.

**MANDATAIRE :**  
Centre International d'Expertises et de Formation (CIEF- Sarl)

### BÉNÉFICIAIRES :

- Les élèves, les élus, les enseignants, les associations de parents d'élèves et les comités de gestion scolaire et les agents des services techniques déconcentrés.

**BUDGET :**  
5,5 milliards de Fcfa

**DURÉE :**  
Du 01.02.2018 au 31.01.2022

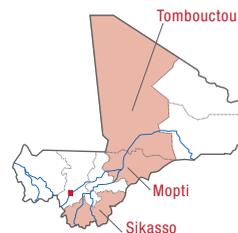
### OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

Contribuer à l'amélioration de la qualité et à la gestion décentralisée d'une éducation de base équitable et inclusive au Mali.

### LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Grâce aux approches éducatives développées par le programme, les enfants déscolarisés participent aux cours accélérés qui leur permettent de réintégrer le système scolaire. Plus de 8000 enfants âgés de 8 à 12 ans - dont 60% de fillettes bénéficieront de cette Stratégie de Scolarisation Accélérée, avec un taux de réussite de plus de 85%. Pour les enfants du centre et du nord Mali, cette alternative sera adaptée afin de leur permettre de terminer les neuf ans du fondamental. De nombreux enfants, dans le delta du Niger, ont également eu accès à l'éducation grâce aux écoles mobiles adaptées au mode de vie et aux déplacements des populations pastorales et nomades, vivant de transhumance. Le contenu des programmes, les infrastructures et les équipements ont été aussi adaptés à contexte et à l'environnement de ces populations dont l'éducation est restée longtemps, une équation à multiple inconnues. Aujourd'hui, les écoles mobiles ont permis de scolariser environ plus de 2000 enfants dont plus de la moitié sont des filles.

En plus, le programme a amélioré les performances des élèves en lecture, écriture et en calcul grâce à des appuis donnés à travers la stratégie d'amélioration de la lecture chez les enfants du Mali. Au regard des effets positifs de cette innovation, ce programme touchera 16 000 enfants. Les femmes participent à toutes les étapes du programme afin d'augmenter le taux de scolarisation et de maintien des filles, elles sont aussi préparées à mener des actions de plaidoyer pour une plus grande représentativité des femmes dans les instances de prise de décisions (mairies, commissions éducatives, comités de gestion scolaire, association des parents d'élèves, commissions éducatives, etc.).



### POURQUOI UN TEL PROGRAMME ?

Au Mali, environ 70% des jeunes de 15 à 24 ans ne savent ni lire, ni écrire. La situation est d'autant plus préoccupante qu'avec la crise politico-sécuritaire, bon nombre d'enfants ont abandonné les cours. Par ailleurs, avec une population malienne en constante croissance, c'est dire le nombre de jeunes qui arriveront sans compétences sur le marché du travail les prochaines décennies. Pour y faire face, le programme d'Appui à l'Education Non formelle développe, dans les régions de Sikasso, Mopti et Tombouctou, de nouvelles approches pédagogiques.

**MANDATAIRE :**  
Consortium Helvetas Swiss Intercooperation et Centre International d'Expertises et de Formation (CIEF)

### BÉNÉFICIAIRES :

- 13 000 jeunes et adultes maliens
- Les collectivités territoriales

**BUDGET :**  
6 300 000 000 de Fcfa

**DURÉE :**  
Du 01.01.2015 au 31.12.2019

### OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

Ce programme permettra à 10 000 enfants, jeunes non scolarisés et déscolarisés de réintégrer l'école ou de s'orienter vers une formation dans les filières comme l'agriculture, l'élevage, le maraîchage. 3 000 adultes bénéficieront de cours d'alphabétisation.

### LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Grâce au programme, les adultes suivront des cours d'alphabétisation avec des modules liés à leur environnement et mode de vie. Ces cours (pédagogie du texte) leur permettront, en outre, d'acquérir des connaissances adaptées à leurs besoins de travail. Formés, ils seront alors à même de diversifier leurs activités agricoles, maraîchères ou artisanales.

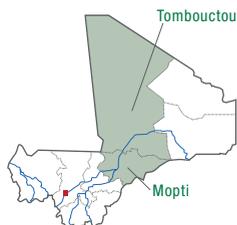
Pour les enfants déscolarisés ou qui n'ont jamais été à l'école, notamment dans les zones post-conflits, le programme mettra en place des centres de stratégie de scolarisation accélérée. Cette méthode pédagogique permet d'apprendre en un an le contenu de l'enseignement primaire de la 1ère à la 3ième année.

En effet, les enfants pourront ainsi rattraper leur retard et rejoindre avec succès les bancs de l'école. Par ailleurs, dès la prochaine rentrée des classes, le programme mènera des actions spécifiques au profit des enfants des régions de Mopti et Tombouctou ainsi que d'autres localités privées d'écoles pendant le conflit.



## DÉVELOPPEMENT RURAL & SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Programme de Soutien aux Economies Locales du Delta intérieur du Niger - **PSEL-DELTA**



### MANDATAIRE :

Consortium HELVETAS  
Swiss Intercooperation /  
AFAR

### BÉNÉFICIAIRES :

- Les collectivités locales des cercles de Mopti, Ténenkou, Youwarou et Niafunké ;
- Les entreprises des sous-secteurs agriculture, élevage et pêche ;
- Les exploitations familiales, y compris les plus vulnérables.
- Les services techniques déconcentrés.
- Les acteurs de la chaîne de valeur des filières porteuses.

### BUDGET :

Environ 5,3 milliards de Cfa.

### DURÉE :

Du 01.07.2015 au  
30.06.2019

### POURQUOI UN TEL PROGRAMME ?

Dans les régions du delta intérieur du Niger, au centre et au Nord du Mali, les populations rurales sont confrontées à des crises structurelles multifformes dont l'insécurité alimentaire. La DDC appuie les autorités locales avec des projets économiques dans les filières agricoles porteuses pour assurer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté d'au moins 150 000 personnes. En plus, elle accompagne les collectivités locales de cette zone dans la maîtrise d'ouvrage du développement territorial et la gestion pacifique des ressources naturelles.

### OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

Contribuer à la sécurité alimentaire et au développement économique durable dans les cercles de Youwarou, Mopti, Tenenkou et Niafunké s'inscrivant dans une bonne gouvernance territoriale.

### LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Le programme s'inscrit dans la suite du développement d'espaces socio-économiques entamé dans les phases précédentes. Il est basé sur le développement de filières porteuses, le renforcement des capacités des acteurs, la création de marchés nouveaux, l'amélioration de la production et de la productivité des espaces agro-sylvo-pastoraux ainsi que la valorisation des différents potentiels propres à chacun des 4 cercles.

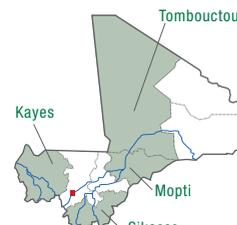
Le programme apporte une contribution significative à la résilience des territoires et à la capacité d'adaptation des populations locales. Après deux ou trois ans de convergence des appuis humanitaires et d'urgence, il s'agit de revenir au développement durable de cette zone perturbée par le conflit.

La concentration du programme aux régions de Tombouctou et Mopti permet de répondre au besoin de développement basé sur une gestion de programme sensible aux conflits.



## DÉVELOPPEMENT RURAL & SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Programme de soutien au renforcement du dispositif national de Sécurité alimentaire - **PRESA**



### PARTENAIRE :

Commissariat à la Sécurité  
alimentaire

### BÉNÉFICIAIRES :

Les bénéficiaires potentiels les populations vulnérables (dont les femmes veuves chefs de ménage démunis, les personnes déplacées, les réfugiés, les ménages pauvres en situation d'insécurité alimentaire conjoncturelle suite à un choc (mauvaise pluviométrie, inondation, prix élevés, déplacés de retour, etc...)).

Les bénéficiaires principaux des activités d'appui institutionnel seront les structures qui font partie du DNSA (CSA, SAP, OMA, OPAM) et les collectivités territoriales.

### BUDGET :

1ère phase:  
3,5 milliards de Cfa

### DURÉE :

1ère phase: 4 ans (2017-  
2021)

### POURQUOI UN TEL PROGRAMME ?

En février 2015, la Coopération Suisse a fait le choix stratégique de contribuer au renforcement institutionnel du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA). Ce soutien a constitué à répondre favorablement à la demande du Gouvernement du Mali afin d'appuyer le « renforcement des programmes nationaux de sécurité alimentaire et des filets sociaux et nutritionnels », au bénéfice des populations vulnérables aux chocs conjoncturels. Ce projet a été mis en œuvre pour la période 2015-2016 et a concerné 3 institutions du gouvernement : le CSA, le Système d'Alerte Précoce (SAP) et le Programme National des Filets Sociaux et Nutritionnels, dénommé Jigisemejiri. L'intervention de la DDC en soutien au Dispositif National de Sécurité Alimentaire du Mali s'alignera sur les axes prioritaires identifiés avec les autres PTF pour renforcer le cadre institutionnel et la gouvernance du Dispositif en lien avec le cadre de concertation consensuel mis en place entre le Gouvernement et les PTF.

### OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

Accroître l'efficacité du Dispositif National de Sécurité Alimentaire dans l'alerte précoce, la prévention et la gestion des crises alimentaires et nutritionnelles et le renforcement de la résilience des couches vulnérables.

### LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Le PRESA s'articule autour de trois axes d'interventions complémentaires qui font appel concomitamment à l'intervention des instruments de l'Aide Humanitaire pour les actions d'urgence, d'assistance au développement et d'appui institutionnel et politique dans le cadre de la Coopération. Ces axes sont : appui institutionnel, prévention et gestion des crises alimentaires et le renforcement des interventions rapides de relèvement pour la résilience des populations vulnérables.



## DÉVELOPPEMENT RURAL & SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Programme de Développement économique local et de Sécurité alimentaire dans le cercle de Koutiala - PDSU



**PARTENAIRES :**  
L'intercollectivité  
Miniankala Kafo - les 37  
collectivités du cercle de  
Koutiala

### POURQUOI UN TEL PROGRAMME ?

Malgré les progrès déjà réalisés au cours des sept dernières années grâce au soutien de la coopération suisse, les habitants de Koutiala manquent encore de ressources financières, de superficies cultivables aménagées et de marchés pour soutenir leur économie. Une situation d'autant plus difficile que la région ne dispose pas de pistes rurales praticables.

**BÉNÉFICIAIRES :**  
Au total, 700 000  
habitants, 1 500  
exploitants agricoles  
et plus de 5 000  
intervenants du secteur  
agrosylvopastoral  
bénéficient de cet appui.

### OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

Le programme Sigidia Kura vise à contribuer à la sécurité alimentaire et à la création d'emplois dans le secteur de l'agriculture à Koutiala (Sud Mali). Il se propose d'offrir aux habitants de la région de Koutiala un cadre de vie meilleur grâce à des opportunités d'emplois ruraux, à une amélioration de leurs revenus et à une meilleure sécurité alimentaire.

**MANDATAIRE :**  
Kene Conseils

### LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Le programme prévoit la construction d'environ 50 km de pistes pour faciliter l'acheminement des marchandises et des produits agricoles vers les différents marchés locaux. L'appui prend en compte l'aménagement de quatre foires hebdomadaires et d'un marché à bétails.

**BUDGET :**  
1'288'000'000 Fcfa

**DURÉE :**  
Du 01.01.2016 au  
31.12.2019

Six plaines d'environ 20 hectares de superficie cultivable vont être aménagées dans la foulée. Pour permettre aux femmes et jeunes d'améliorer leurs revenus, il mettra en place des périmètres maraîchers et subventionnera le matériel nécessaire à la production. Dans le cadre du PPP, un fonds rotatifs de 200 millions Fcfa est mis en place afin de financer les projets des acteurs économiques, particulièrement ceux des femmes et des jeunes. À ce titre, il est prévu la mise en place de 2 unités de transformation agroalimentaire (une biscuiterie à base de maïs et une unité de concentré de tomate).

En vue de garantir une gestion efficace et saine des affaires publiques, les communautés organiseront des rencontres appelées « audits publiques » lors desquelles les acteurs locaux échangeront au sujet de la gestion courante des affaires de leur localité.



## DÉVELOPPEMENT RURAL & SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Programme d'Appui aux Filières Agropastorales de Sikasso - PAFA



**MANDATAIRE :**  
Lux développement

**BÉNÉFICIAIRES :**  
Des milliers d'exploitants  
agricoles, les entreprises  
agricoles, les collectivités  
territoriales, les  
prestataires locaux de  
service d'appui-conseil.

### POURQUOI UN TEL PROGRAMME ?

En trois décennies de présence à Sikasso, la Suisse a contribué à mieux organiser les producteurs et à aménager environ 3 000 ha d'espaces agricoles. Aujourd'hui, les exploitations familiales et les entreprises agricoles peinent à augmenter leur productivité et à assurer leur rentabilité. Une difficulté qui s'explique, en partie, par le manque de transformation des produits et, dès lors, par leur faible valeur ajoutée, mais aussi par le manque d'équipement et les chocs climatiques. Par ailleurs, les institutions financières sont peu adaptées aux besoins des producteurs, ce qui limite l'accès de ces derniers aux crédits.

**BUDGET :**  
9 milliards de Fcfa

### OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

Le projet permettra d'accroître la production et la rentabilité des filières pommes de terre et lait, d'améliorer la sécurité alimentaire auprès de centaines de milliers de personnes et de réduire la pauvreté.

**DURÉE :**  
Du 01.07.2015 au  
30.06.2019

### LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

L'appui de la DDC permettra aux exploitations agricoles d'innover, de diversifier leur production et d'accéder aux marchés. Grâce au programme, les exploitants se familiariseront avec diverses techniques (gestion de la fertilité des sols, stockage, réduction des pertes, etc.). Ainsi, les producteurs pourront accroître la valeur ajoutée de leurs produits par la transformation, le conditionnement et la vente groupée. Des milliers d'exploitants sikassoïses verront leurs revenus s'améliorer.

Par ailleurs, plus de 200 petites entreprises locales vont bénéficier de formations en gestion entrepreneuriale organisées par des bureaux privés. Ces structures auront également pour mission de faciliter l'accès des entreprises aux crédits, ainsi que leur mise en relation avec d'autres intervenants. Le programme prévoit, en outre, d'aménager 2 000 ha de nouvelles terres agricoles, ainsi que des pistes et des marchés. Les entreprises agricoles et les exploitations assureront la gestion de ces réalisations. Elles devront s'assurer de l'utilisation de ces ouvrages et de leur accès équitable par toutes les communautés de la région.



## DÉVELOPPEMENT RURAL & SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Accompagnement des Organisations Paysannes et développement de systèmes de marchés durables **OPF**



**MANDATAIRE :**  
HELVETAS Swiss  
Intercooperation

### BÉNÉFICIAIRES :

- 10 000 exploitations familiales
- 200 entreprises agricoles,
- petites et moyennes entreprises
- 75 000 ménages,
- Organisations paysannes locales et leurs faitières régionales et nationales.

### BUDGET :

Environ 2,5 milliards de Fcfa.

### DURÉE :

Du 15.06.2017 au  
31.12.2020

### POURQUOI UN TEL PROGRAMME ?

L'économie malienne repose essentiellement sur le secteur agricole (près de 46 % du PIB) où 80 % de la population active y puise des revenus. Avec une forte demande des marchés - intérieurs et extérieurs - en produits vivriers, l'agriculture occupe une place centrale dans la croissance économique et l'accroissement des revenus des populations rurales agricoles, notamment des femmes et des jeunes. Cependant, en dépit des stratégies menées par le Gouvernement, le Mali reste confronté à de nombreux défis pour transformer son agriculture : faible adaptation aux effets du changement climatique, faible productivité du secteur, absence de transformation, accès insuffisant aux crédits, faibles rendements des cultures vivrières et fortes pertes post-récoltes. Pour pérenniser les acquis antérieurs et améliorer la durabilité des actions, cette phase du programme d'appui aux OPF est axée sur l'approche « développement des systèmes de marché (DSM) ». Cette approche vise à atteindre un développement économique durable à travers des interventions systémiques

### OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

La sécurité alimentaire et nutritionnelle et les revenus des exploitations familiales et des entreprises agricoles dans les régions de Sikasso, Mopti et Tombouctou sont améliorés de façon durable.

Les exploitations agricoles familiales, en collaboration avec les autres acteurs: (i) ont amélioré leur productivité agricole de manière durable et sont mieux adaptés au changement climatique; (ii) ont un meilleur accès aux services techniques et financiers appuyant la production et la commercialisation et (iii) sont représentés dans les plateformes et réseaux politiques du pays et arrivent à articuler leurs intérêts de manière efficace.

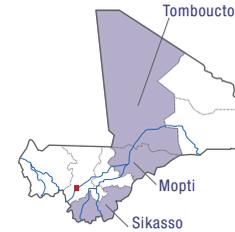
### LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Les acteurs du secteur public et privé (entreprises, OPF, gouvernement) vulgarisent des modèles de formation et de conseil intégrant l'agriculture durable et le changement climatique, adaptés aux besoins des exploitations familiales et des groupes défavorisés. Les OPF, la société civile et les collectivités, en collaboration avec d'autres acteurs, utilisent des stratégies de plaidoyer et de mise en relation répondant aux intérêts de l'exploitation familiale et des groupes défavorisés.



## GOUVERNANCE ET PAIX

Programme Partenariats pour l'exercice d'une Gouvernance appropriée - **PEGA 5**



### PARTENAIRES/ MANDATAIRES :

Conseils Régionaux :  
Sikasso, Mopti et  
Tombouctou.

Ministères :  
Décentralisation, Finances,  
de la réforme de l'Etat  
et de la réconciliation  
/ Réseau Réussir la  
Décentralisation

### BÉNÉFICIAIRES :

- Collectivités territoriales,
- Intercommunalités,
- Associations des Pouvoirs Locaux,
- Société civile,
- Médias.

### BUDGET :

Environ 5,7 milliards de Fcfa

### DURÉE :

Du 01.03.2019 au  
31.12.2022

### POURQUOI UN TEL PROGRAMME ?

Trois ans après la signature de l'Accord de Paix de 2015, on constate un retard dans l'adoption et la mise en œuvre des réformes prévues. Plusieurs textes législatifs nationaux ont été adoptés en faveur de la cohésion sociale et de la bonne gouvernance des affaires publiques. Malgré ces initiatives, le processus de décentralisation renforcée comme solution de sortie de crise peine à avancer. La région est désormais chargée d'assurer la cohérence et le pilotage des politiques publiques, le management des compétences transférées et d'initier des cadres de dialogue avec l'ensemble des acteurs. À travers ce programme, la Suisse veut faire de Sikasso, Mopti et Tombouctou des modèles réussis dans le pilotage du développement local. Elle apporte sa sensibilité à la fragilité et à la redevabilité dans la territorialisation des politiques publiques.

### OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

Les populations des régions de Tombouctou, Mopti et Sikasso améliorent leurs conditions de vie grâce à la fourniture de services de qualité et à la coordination efficace des actions inclusives favorisant la cohésion sociale.

### LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME

Les Conseils Régionaux consolident leurs connaissances en élaborant des plans de renforcement de capacités sur les instruments de coordination, l'inclusion des communautés dans les cycles de projet, la médiation sociale et mobilisation de ressources. En plus, ils mettront en place des cadres de concertation avec les différents bailleurs de fonds intervenant sur leurs territoires, les services techniques de l'Etat, les acteurs économiques et la société civile. Les collectivités valorisent leurs filières porteuses en s'appuyant sur l'apport des plateformes multi acteurs pour le choix des projets, leurs suivis et leurs exploitations. PEGA formera les organisations communautaires, les médias et les autorités traditionnelles sur plusieurs sujets : culture, redevabilité, gestion des conflits, contrôle citoyen, cohésion sociale.



**PARTENAIRES :**  
Les services techniques déconcentrés de l'Etat  
Les préfets, gouverneurs et autorités traditionnelles, les associations de quartiers et de villages, les comités de gestion des ouvrages

**BÉNÉFICIAIRES :**  
13 communes urbaines et le district de Bamako.

**BUDGET :**  
En cofinancement  
9,9 milliards de Fcfa (21 % du budget global)

**DURÉE :**  
Du 01.03. 2013 au 30.12.2019



**POURQUOI UN TEL PROGRAMME ?**

Le Mali connaît une transition démographique sans précédent. Environ 4,6 millions de personnes vivent dans les villes, soit 33 % de la population. Ceci a une incidence sur la pauvreté dans les zones urbaines. Par ailleurs, la crise politique et sécuritaire fait ressortir les limites de la gestion des affaires publiques en absence d'infrastructures.

**OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME**

Pour faciliter l'accès des populations urbaines à l'eau, à l'électricité, aux routes et aux habitats décents, la Suisse cofinance avec la Banque Mondiale le programme d'appui aux communes urbaines du Mali. Elle apporte son savoir-faire en matière d'appui au développement économique local.

**LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME**

Le programme soutient le renforcement des performances des villes urbaines en leur accordant des fonds pour la construction d'écoles, de centres de santé, de collecteurs, de pistes rurales et de marchés. Ces fonds leur permettent, en outre, de renforcer leurs capacités institutionnelles. Ils contribuent ainsi à l'essor de l'économie locale et du secteur privé.

Grâce au programme, des rencontres d'échanges se tiennent entre les élus et les membres de la société civile. C'est ainsi que sur les associations de quartiers, les comités d'usagers et les élus discutent au sujet de la planification, du suivi et de l'entretien des ouvrages.

Par ailleurs, la performance des villes bénéficiaires dans l'accès aux services urbains et la gestion, administrative et financière a permis d'étendre les activités à sept nouvelles villes du Mali. Le gouvernement du Mali et la banque mondiale, partenaires de ce programme s'y sont engagés.



**PARTENAIRES :**  
USAID,  
Fondation Hirondelle/  
studio Tamani

**BÉNÉFICIAIRES :**

- Les organisations de la société civile, notamment celles des jeunes, des femmes, des minorités et des personnes à mobilité réduite,
- Les activistes et blogueurs
- Les partis politiques et les candidats
- Les autorités traditionnelles
- Les médias et les réseaux sociaux.

**BUDGET :**  
840 000 000 Fcfa.

**DURÉE :**  
Du 01.07.2018 au 31.12.2019



**POURQUOI UN TEL PROGRAMME ?**

Les élections présidentielle, législatives, régionales et locales organisées en 2018 puis en 2019 au Mali sont décisives pour la stabilité du pays et de la région. À travers le programme Empowering Malians through Election, Reform and Governance Efforts (EMERGE) de l'USAID et la Fondation Hirondelle/Studio Tamani, la Suisse contribue à la tenue d'élections crédibles, inclusives et apaisées. Elle participe à la consolidation du processus démocratique et à la prévention des conflits, avec un accent sur la participation des femmes et des jeunes aux élections.

**OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME**

Contribuer à la tenue d'élections inclusives, transparentes et crédibles garantissant la réconciliation et une paix durable.

**LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME**

Education civique citoyenne et participation électorale à travers une campagne coordonnée d'engagement des électeurs.

L'information électorale libre, transparente et non partisane à travers les médias (émissions radiophoniques, formation des journalistes).

L'observation domestique électorale pendant les périodes préélectorale, électorale et postélectorale.

Leadership et participation politique des femmes pour leur positionnement sur les listes de candidatures des partis politiques.

Soutien aux partis politiques à travers la signature d'un code de conduite établissant des règles comportementales avant, pendant et après les élections, y compris la résolution des conflits électoraux.

## ENGAGEMENT SUISSE

La coexistence pacifique des peuples est l'un des cinq objectifs de la politique extérieure de la Suisse. Dans ce contexte, la Division Sécurité humaine (DSH) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) soutient des processus de transformation de conflits engagés au niveau politico-diplomatique et dans la société civile, en apportant des compétences techniques et méthodologiques ainsi que des aides financières. L'objectif est de régler les conflits d'intérêt non par la force, mais par le dialogue, et de trouver des solutions durables et socialement équitables.

En 2009, la Suisse a bâti un programme régional de politique de paix au Sahel. Au Mali, mais aussi au Niger, au Tchad et au Nigeria, elle a développé une série d'activités avec différents partenaires, officiels ou de la société civile, y inclus avec des représentants de diverses communautés, en faveur de la stabilité et de la consolidation de la paix dans cette région en proie à des conflits récurrents qui ont de fortes répercussions sous-régionales.

L'objectif de cet engagement est de contribuer à la prévention et à la résolution de conflits (soutien à des processus de paix, des dialogues politiques) et de développer des capacités africaines propres, en particulier francophones, pour la consolidation de la paix, en se basant sur le savoir-faire disponible dans la région. Cela implique notamment l'appui à des réseaux d'acteurs ouest et centre africains.

Pour atteindre ces objectifs, la Suisse collabore de manière diversifiée et complémentaire avec les gouvernements, la société civile et les organisations internationales. Les actions de la Suisse s'inscrivent dans les cadres stratégiques nationaux, régionaux et onusiens.

## ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN

Au Mali, la Suisse a contribué activement aux efforts de médiation de la CEDEAO et de l'ONU qui ont permis l'adoption de l'Accord préliminaire de Ouagadougou, le 18 juin 2013. Puis, dans le cadre du processus de négociation qui s'est tenu à Alger, la Suisse a contribué à la formation des négociateurs dans le domaine du traitement du passé. Depuis lors, la Suisse apporte sa contribution à la mise en oeuvre de l'accord de paix, issu du processus de paix signé en mai et en juin 2015, par la mise à disposition d'expertise en matière de traitement du passé et de réconciliation.

Elle collabore avec différentes structures de mise en oeuvre de l'accord de paix, ainsi qu'avec des acteurs de la société civile sur la thématique du traitement du passé. Auparavant, elle a appuyé la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) dans sa réflexion stratégique et dans son opérationnalisation au niveau central et régional. Elle a également accompagné les membres de la Commission d'intégration dans les discussions autour des critères permettant l'entrée des combattants des mouvements signataires dans l'armée malienne. Toujours avec l'objectif de promouvoir un dialogue inclusif, la Suisse travaillera davantage avec les acteurs du secteur de la sécurité.



### CADRE STRATÉGIQUE

Les actions de la DSH s'inscrivent dans les « Axes stratégiques de l'engagement de la Suisse au Sahel : 2014 - 2018 » et dans les stratégies de coopération communes de la DSH et la DDC.

### BUDGET POUR 2018

Le programme dispose d'un budget de CHF 1,63 millions pour l'année 2018.

### INFORMATIONS ADDITIONNELLES

DFAE, Division Sécurité humaine (DSH)  
 Bundesgasse 32,  
 CH - 3003 Berne, Suisse  
 Tel: +41 31 32 23050  
 Fax: +41 31 32 38922  
 E-mail: pd-ams@eda.admin.ch

Barbara Züger  
 Responsable du programme Sahel  
 DSH, Section politique de paix II  
 barbara.zueger@eda.admin.ch

Afin d'encourager la participation des femmes dans le processus de paix, la Suisse soutient la mise en place d'un espace de dialogue et d'échanges inclusifs réunissant des femmes maliennes représentatives de la diversité sociologique du pays. En plus de ces appuis, la Suisse soutient, à travers une ONG nationale, la mise en place d'un espace de dialogue et d'échanges inclusifs réunissant des femmes maliennes représentatives de la diversité sociologique du pays.

Au Tchad, les éléments centraux de l'action de la Suisse concernent le renforcement du dialogue entre acteurs politiques et représentants de la société civile via l'organisation de « cafés politiques » par le Comité de Suivi et d'Appel à la Paix et à la Réconciliation au Tchad (CSAPR). Par ailleurs, la Suisse explore les possibilités de renforcer le dialogue politique autour de la thématique « femmes, paix et sécurité ».

Au Nigeria et au niveau régional, la DSH contribue au renforcement de l'architecture africaine de paix et de sécurité à travers son soutien à la composante civile de la force en attente de la CEDEAO et de l'Ecole de Maintien de la Paix (EMP) de Bamako (un des trois centres d'excellence de la CEDEAO). La Suisse préside aussi le groupe thématique des partenaires techniques et financiers dans le domaine « Paix & Sécurité ». Elle appuie plusieurs initiatives locales et internationales visant à prévenir l'extrémisme violent, y inclus un engagement avec des savants de l'Islam sur la question des narratifs religieux.

### FOCUS GÉOGRAPHIQUE



Ce programme de politique de paix se focalise sur les pays suivants de la zone sahélo-saharienne : Mali, Tchad et Nigeria.

Il a été défini autour de quatre axes principaux :

- un engagement au Mali, à savoir le conflit au Nord et ses implications régionales ;
- un engagement au Tchad, avec un focus important sur la prévention au niveau national et régional ;
- un engagement au Nigeria, avec un focus géographique sur le Nord-Est du pays, accompagné d'un portefeuille migration et droits de l'homme ;
- et un engagement au niveau régional visant le renforcement de partenaires clés sur les thématiques « paix et sécurité », dont la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

Un Conseiller en sécurité humaine basé à Bamako, un Conseiller politique basé à Abuja, une conseillère en sécurité humaine basée à N'Djamena ainsi que deux chargés de programme nationaux assurent la mise en oeuvre du programme sur place.

## LA PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES PROGRAMMES SUISSES AU MALI



### DÉVELOPPEMENT RURAL ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- 2 691 ha nouvellement aménagés dont 20 % attribués aux femmes (contre 45 % pour les hommes et 35 % pour les jeunes)
- 3 660 ha exploités en riziculture et 131 ha en cultures maraîchères par 7 310 producteurs dont 51 % de femmes
- Emplois créés : 4 657 dont 2 559 pour les femmes (55 %)
- 70 755 personnes ont augmenté de 19,5 % leurs revenus grâce à l'Agriculture et à des PMI/PME dont 58 % de femmes ;
- Taux de représentativité des femmes dans les organes dirigeants (comités de gestion des infrastructures réalisées) : 45 % ;
- 1 700 FEFA ont bénéficiés de prise en charge dans le cadre de la prévalence de la malnutrition soient 100 % exposés à la MAG à Tombouctou ;
- En 2018, les Programmes du Développement économique, social et culturel des communes de Koutiala ont pris en compte les actions en faveur des femmes et des jeunes grâce au plaidoyer développé par les 35 comités genre au cours des sessions de sensibilisation/d'information et des audiences publiques des communes concernées.



### EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

- 29 % de femmes sur près de 1700 personnes formées, réalisent leurs projets économiques dans les zones d'intervention du PAFP
- 47 % de jeunes filles sur 1 600 jeunes ont accédé à une formation qualifiante, et ont augmenté leur revenu de plus de 20 %.
- Les espaces d'orientation jeunesse (EOJ) ont accueilli pendant l'année plus de 1.100 jeunes, dont près de 40 % de jeunes filles.
- Formation de 476 jeunes dont 56 % de filles avec un taux d'insertion de 51 % pour les garçons et 22 % pour les filles.



### GOVERNANCE ET PAIX

- 13 % des femmes dans des Structures de mise en œuvre de l'Accord de paix (ONU Femmes)
- 270 femmes sont initiées aux Cercles de paix pour la cohésion sociale au niveau local et ont joué le rôle d'observatrices des élections présidentielles dans le cadre du Collectif de la société civile au niveau local (Projet EMERGE)
- Renforcement des capacités et participation des femmes de la société civile à la rencontre mondiale de la CSW (Commission sur les droits de la Femme) - pour une influence ouest-africaine sur l'adoption des grandes décisions à l'encontre des femmes au niveau des Nations Unies.



© Swisscontact Mali

### ENTREPRENARIAT FÉMININ

L'étude menée dans ce sens avait comme objectifs, entre autres, de (i) vérifier dans quelle mesure les programmes de la DDC au Mali soutiennent ou pas l'entrepreneuriat féminin et (ii) identifier des opportunités et des portes d'entrées pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans les programmes de la coopération suisse (développement de stratégies/approches, propositions de dialogue politique). A l'issue de l'étude des recommandations ont été faites pour chaque programme. Les résultats obtenus se reflètent dans l'indicateur suivant : 3 637 femmes (contre 1 084 hommes) dont les revenus ont augmenté grâce à des PME/PMI. Au cours de l'année, 6 unités de transformation des produits agricoles (dont les travaux de 2 sont en cours de finition) ont été appuyées par le PSEL au profit des groupements féminins. Ces unités de transformation concernent les produits suivants : Moringa, séchage de la viande, peaux et cuirs et produits maraîchers.

### PERSPECTIVES EN 2019

- Poursuite et renforcement des actions en faveur des femmes dans les différents programmes des trois (3) domaines d'intervention du Buco ;
- DRSA : opérationnalisation des actions liées au suivi de l'Indice d'autonomisation des femmes en Agriculture et à la promotion de l'entrepreneuriat féminin ;
- Préparation d'une contribution de la Suisse au Plan d'Action National Genre du Mali pour la mise en œuvre de la résolution 1325 de l'ONU ;
- Suivi et monitoring de l'application de la Loi sur le Genre.

## LA JEUNESSE DANS LES PROGRAMMES SUISSES AU MALI



### DÉVELOPPEMENT RURAL ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

4 programmes dont 12 à 40 % des bénéficiaires sont jeunes.

- **PDSU : Programme d'appui au développement socio-urbain**

Sur 539 ha d'espaces aménagés, 12 % sont attribués aux jeunes.

- **PSEL-Delta : Programme de Soutien aux Economies Locales du Delta intérieur du Niger**

Sur 2691 ha aménagés 35 % sont attribués aux jeunes.

- **Commissariat à la Sécurité alimentaire :**

Sur 1 200 personnes vulnérables ciblées par le Projet de supplément nutritionnel, 40 % des bénéficiaires sont des jeunes femmes enceintes allaitantes (FEFA).

- **Partenariat avec Action contre la faim - Espagne :**

14 264 personnes vulnérables de la malnutrition sont prises en charge dans le cadre du Projet d'amélioration de la Sécurité Nutritionnelle dans le cercle de Tombouctou. 40 % sont des jeunes FEFA.



### EDUCATION

Les Programmes d'appui à la Formation professionnelle ; à la Décentralisation de l'Education ; et à l'Education non formelle concernent les jeunes. 9 887 jeunes bénéficient de l'appui en terme de formation et insertion dont près de 59 % sont des filles.

De plus, le projet d'arrimage des écoles coraniques au système éducatif classique malien est une des solutions phares au problème de fermeture des écoles notamment au Centre du pays.

### PROJETS CULTURE

La jeunesse est au centre.



### GOUVERNANCE ET PAIX

7 programmes dont 50 à 90 % des bénéficiaires sont jeunes.

- **EMERGE : Appui à la citoyenneté dans le cycle électoral malien (en partenariat avec USAID)**

Nouveau programme pour les élections 2018-2019 afin de prévenir les conflits. Un volet est dédié à l'amélioration de la participation des femmes et des jeunes et leur rôle dans l'observation citoyenne.

En cours de réflexion avec l'Union Européenne, l'identification d'une meilleure stratégie d'appui aux jeunes acteurs de la société civile.

- **Cercles de paix des femmes maliennes :**

Espaces d'échanges inclusifs, favorisant le dialogue entre différentes composantes de la société malienne pour favoriser la participation de tous au processus de paix et de retisser les liens entre les communautés et les autorités maliennes. Les jeunes femmes représentent 50 % des participantes.

- **Cercles de paix des jeunes :**

Démarrage du projet Cercles de paix des jeunes Tombouctou et Taoudéni pour un dialogue inclusif entre les jeunes femmes/hommes (50 %) pour une meilleure participation aux processus de paix et une appropriation des outils de gestion pacifique des conflits, ainsi que la prévention de la violence au sein des groupes vulnérables.

- **Commission Vérité Justice Réconciliation :**

La Commission vérité, justice et réconciliation est une des structures de mise en œuvre de l'Accord de paix de 2015. Les antennes régionales sont mises en place pour recueillir les dépositions et les référencement des victimes de 1960 à 2013. Ces antennes sont composées majoritairement de jeunes (90 %).

- **Conseil danois pour les Réfugiés - DRC :**

3 121 bénéficiaires des activités de protection à Mopti dont 70 % sont des jeunes.

- **Conseil norvégiens pour les Réfugiés - NRC :**

14 356 jeunes de 15-25 ans sont bénéficiaires du projet de renforcement de l'accès à la documentation civile et à l'éducation dans un environnement sûr et protecteur dans la région de Mopti et Tombouctou.

## ENGAGEMENT SUISSE

La Suisse est représentée au Mali par le Bureau de la coopération suisse qui concentre ses activités dans le domaine de la coopération au développement, la consolidation de la paix et l'aide humanitaire (AH). Suite à la crise sécuritaire et humanitaire de 2012, la Coopération suisse a ouvert en 2013, le programme régional Aide Humanitaire pour soutenir la réponse humanitaire suisse au Sahel (Mali et Niger) avec comme priorité les thématiques de la Sécurité alimentaire (SA) - prévalence de la malnutrition, l'accès - le plaidoyer humanitaire et la cohésion sociale - protection. Au Mali, d'une manière générale les zones d'interventions humanitaires se concentrent sur les régions du Nord et Centre affectées par la crise, qui persiste depuis 2012. Depuis 2013, l'AH Suisse soutient en plus du CICR (contribution de siège par le canal multilatéral), les agences UN (PAM, UNHCR), les ONGs internationales (DRC, NRC, ACF-E et INSO) et les structures étatiques (Commissariat à la Sécurité Alimentaire-CSA).

La complexité et la nature de la crise en cours, a amené une extension des engagements avec les partenaires opérationnels sus cités. Ceci dans l'objectif de renforcer la qualité et la durabilité des interventions. Ainsi un engagement plus stratégique de l'Aide Humanitaire dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle fut renforcé par des synergies opérationnelles avec le Domaine Développement Rural et Sécurité Alimentaire - DRSA en appui au CSA. En parallèle, des actions conjointes avec les activités de la Coopération Sud dans le Domaine Gouvernance & Paix et dans le domaine Education ciblées sur la protection concrétisent ainsi les objectifs de la Stratégie de la Coopération et le nexus Humanitaire - Développement.

## ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN

Au Mali, la Suisse a contribué à la réponse d'urgence avec pour priorité les thématiques de la Protection et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En matière de Protection, le Comité International de la Croix Rouge (CICR) et le Haut-Commissariat aux Réfugiés (UNHCR) ont été investis davantage par la Suisse pour faire respecter les droits fondamentaux des civils par les parties au conflit et ainsi améliorer l'accès des populations vulnérables (déplacés, retournés et communautés hôtes) à une assistance humanitaire et à des services de protection de qualité. Des programmes d'amélioration des moyens d'existence et de protection ont été également financés. En matière de sécurité alimentaire et de nutrition, le PAM, le CICR et les ONG partenaires ont réalisé des programmes de lutte contre la prévalence de l'insécurité nutritionnelle, de distributions alimentaires gratuites, de transferts monétaires et de renforcement des moyens d'existence en complémentarité au dispositif national de sécurité alimentaire. L'Aide Humanitaire Suisse a ainsi permis d'assurer la survie à plus de 200 000 maliens chaque année sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En plus, l'AH assiste et protège les personnes et groupes de personnes particulièrement vulnérables, ou victimes de violations de leurs droits en raison de la crise sécuritaire y compris les déplacés internes et les populations hôtes. Plus de 80 000 personnes ont été prise en charge pour diverses violations subies en 2018. La Suisse reste active dans la promotion du Droit International Humanitaire notamment dans l'accès de l'Aide aux personnes nécessiteuses.

## CADRE STRATÉGIQUE :

Les actions de l'Aide Humanitaire s'inscrivent dans les «Axes stratégiques de l'engagement de la Suisse au Sahel : 2014-2018» et dans les stratégies de coopération communes de l'Aide Humanitaire et la DDC.

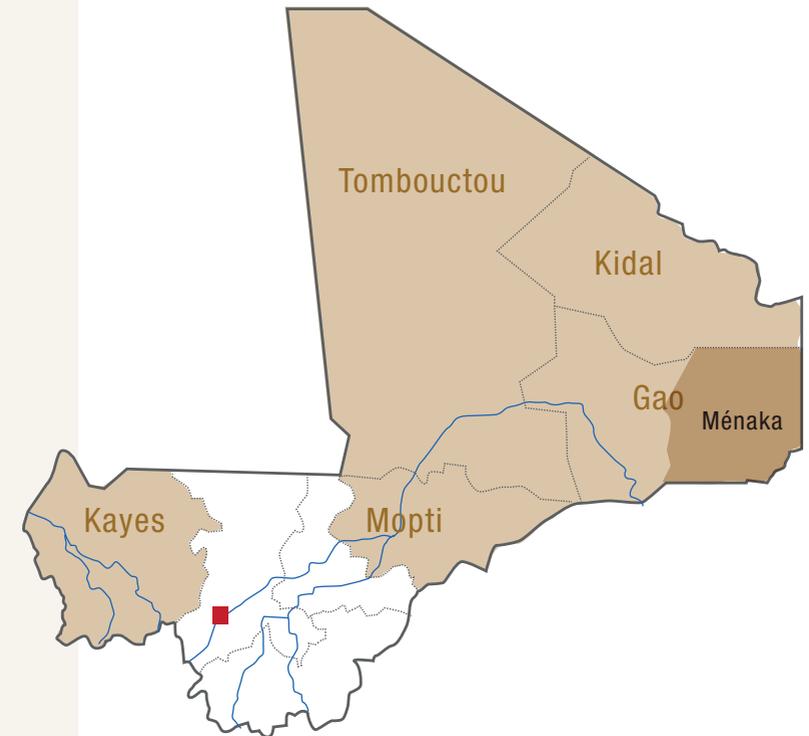
## BUDGET :

Le programme dispose d'un budget estimatif de 3 500 000 000 Fcfa.

## FOCUS GÉOGRAPHIQUE :

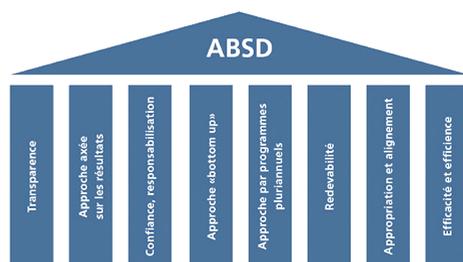
Les interventions de l'Aide Humanitaire se focalisent dans le pays prioritairement dans la région centre (Mopti) et dans la région de Tombouctou. Cependant la recrudescence du conflit et l'immensité des besoins en matière de protection et de de sécurité alimentaire et nutritionnelle font que les interventions concernent d'autres régions (Kayes, Gao, Ménaka et Kidal par exemple).

Une Responsable régional chargée de l'Aide Humanitaire basée à Bamako ainsi qu'un Chargé de programme national Aide Humanitaire assurent la mise en œuvre du programme dans le pays sous la direction du Bureau de la coopération suisse.

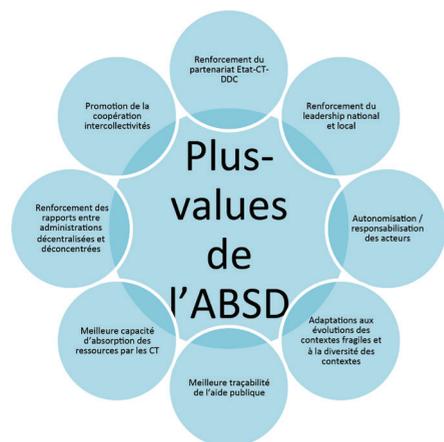


La Suisse adhère à l'Arrangement cadre de juillet 2010 sur les principes généraux de l'appui budgétaire entre le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers. En plus, elle signe des accords bilatéraux par programme pour préserver les acquis de ses choix stratégiques en faveur de la décentralisation et du développement local. Ces différents engagements poursuivent deux objectifs : i) Donner une visibilité de l'aide suisse dans la loi de finance nationale et rapprocher la DDC des instruments de mise en œuvre de l'appui budgétaire que sont la Stratégie d'Assistance Pays et le Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté ; ii) Assurer l'arrivée effective de l'aide à la base et au profit des élus locaux et de leurs collaborateurs publics et privés. En 2010, un pas est franchi.

### LES PRINCIPES DE L'ABS-D

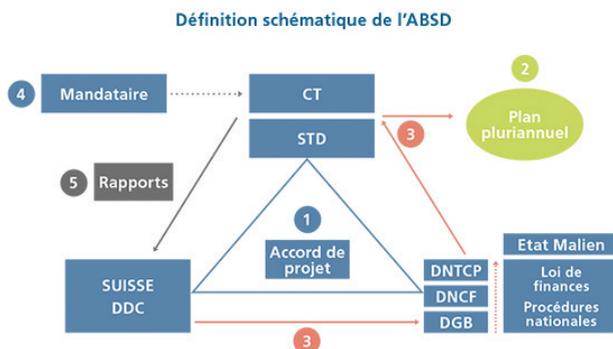


### PLUS-VALUE DE L'ABS-D DANS LE DISPOSITIF DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD)



En tant que nouvel outil de financement des collectivités territoriales, l'ABS-D contribue à la diversification des modes de financement. Il apporte une valeur ajoutée concrète par rapport aux outils actuels de gestion de l'Aide Publique au Développement, notamment au niveau : (a) du renforcement du leadership national ; (b) de la traçabilité ; (c) du renforcement du partenariat triangulaire Etat-Collectivité locale-PTF ; (d) de l'amélioration de la capacité d'absorption ; (e) de l'opérationnalisation du processus PPBS (Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi évaluation) ; (f) du renforcement de l'autonomisation des acteurs ; (g) de la promotion de la coopération inter collectivité ; (h) du renforcement des rapports entre les administrations décentralisées et déconcentrées.

### PRINCIPALES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ABS-D



### LES ACTEURS ET LEURS RÔLES DANS LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

Les groupes sociaux professionnels et les communautés bénéficiaires veillent à la bonne gouvernance des programmes (audits et audience publique). Une des conditionnalités de l'ABS-D est l'application du principe de redevabilité. En effet :

- Les services déconcentrés de l'Etat assurent un appui technique aux collectivités territoriales dans la mise en œuvre des activités. Deux catégories d'acteurs sont à distinguer : les services financiers intervenant dans la mise en place des crédits budgétaires et les services techniques intervenant dans la mise en œuvre activités sectorielles.
- Le ministère en charge des finances et du budget met à disposition les fonds aux acteurs locaux à travers des ouvertures de crédits conformément aux termes des conventions. Ils veillent aussi au respect des procédures légales en vigueur au Mali.
- La Direction du développement et de la Coopération suisse (DDC) veille au respect des clauses contractuelles, à l'atteinte des objectifs et des résultats et la mise en cohérence avec la stratégie de coopération suisse au Mali.

### RÔLE ET RESPONSABILITÉ DU MANDATAIRE

Le mandataire est une personne morale de droit privé recruté par la DDC par appel d'offres. Il a pour rôle d'accompagner les Collectivités Territoriales afin d'améliorer leurs capacités techniques. Il s'agit notamment, des capacités de planification, de mise en œuvre et de pilotage des actions. D'une manière générale, il assure le suivi opérationnel et financier et assiste les collectivités dans la validation de leurs plans annuels et de leurs rapports au niveau des cadres de coordination et de suivi des actions de développement au niveau régional/local (CROCSAD/CLOCSAD). Le mandataire informe la DDC sur le niveau de réalisation des activités et sur les difficultés rencontrées.

### LES CADRES DE CONCERTATION

L'ABS-D ne dispose pas de cadre spécifique de pilotage et de coordination. Il s'appuie sur des cadres existants (CLOCSAD/CROCSAD). Statutairement, ces instances se réunissent au moins deux fois dans l'année. En plus, chaque collectivité anime un cadre de concertation avec le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers.

### LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DE L'ABS-D

Parmi les contraintes les plus fortes de la mise en place de l'ABS-D figuraient en premier le respect du calendrier budgétaire. L'enjeu à ce niveau était de rendre disponible au plus tard à la fin du premier semestre les données financières précises des projets à inscrire dans la loi de finances.

Activités	Année N												N+1			
	N-1	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N		D		
Tenue du dialogue de mise en œuvre du plan d'action.	■	■	■													
Détermination des montants ABSD à inscrire dans le budget de l'Etat.				■	■											
Annonce à la DGB des montants prévisionnels ABSD à inscrire dans la Loi de Finances et information des partenaires et mandataires des montants annoncés à la DGB.							■									
Inscription des montants de l'ABS-D dans le projet de Loi de Finances. Production du Rapport semestriel pour le décaissement de la 2ème tranche.							■	■								
Adoption du projet de Loi de Finances en Conseil des ministres. Inscription des montants prévisionnels ABSD du projet de Loi de Finances dans les budgets primitifs des C.T.							■	■	■							
Finalisation des budgets primitifs des collectivités territoriales.											■	■				
Ouverture des crédits ABSD en vue de leur exécution.																■

Pour d'amples informations,  
veuillez contacter :

**Bureau de la coopération suisse  
au Mali**

Cité du Niger (1) Résidence Tifany/Balmoral  
Rue 28, porte 537  
BP. 2386 Bamako  
République du Mali

Tél. +223 20 21 73 62  
Fax +223 20 21 81 79

[www.cooperation-suisse.admin.ch/mali/](http://www.cooperation-suisse.admin.ch/mali/)  
Twitter : <https://twitter.com/DDCMali>